

Communiqué de presse

L'Autorité palestinienne bafoue les lois et gaspille les droits et les griefs devant les tribunaux

(Traduit)

L'Association du Barreau a annoncé sa grève mercredi et jeudi et un sit-in devant le complexe des tribunaux à Ramallah, avec la possibilité d'une escalade dans les mesures visant à rejeter l'entrée en vigueur des amendements aux lois dites « d'exécution, et de base des procès civils et commerciaux et des procédures pénales » émises par le président de l'Autorité palestinienne par le biais de « décisions de loi » en mars dernier. L'Autorité palestinienne (AP) n'a accepté aucune mesure d'amendement, tandis que la police palestinienne a fermé le périmètre du complexe judiciaire mercredi, en prévision du sit-in des avocats qui ont annoncé qu'ils occuperaient les lieux dans le cadre de leur protestation contre ces décisions.

Ce sit-in des avocats arrive, ils sont la catégorie qui représente les gens dans les cas de droits, de griefs et de litiges devant les tribunaux, en réponse à ce que fait l'AP en termes de promulgation de lois injustes qui privent les droits. Ce sont eux qui avaient précédemment pris des mesures de protestation en réponse à l'autoritarisme et à l'altération de l'aspect judiciaire, lorsque l'AP cherchait - et cherche toujours - à faire du système judiciaire un outil pour protéger les grands criminels et une couverture pour leurs crimes contre le peuple de Palestine, comme la formation d'un Conseil supérieur judiciaire de transition, et la nomination de son président, qui a reçu le pouvoir d'amender les lois et de se renommer lui-même, ainsi que par le biais de ce qu'on appelle les « décisions de loi » qui sont maintenant publiées par l'AP ou ses principaux partis influents.

Ces « décisions de loi » sont assorties d'amendements, pour ne pas dire plus, qui compliquent et gâchent les droits des gens au lieu de les maintenir. Elles alimentent les différends entre eux au lieu de les résoudre et ont ouvert plusieurs échappatoires pour protéger les criminels grâce à ce que ces nouvelles lois autorisent la possibilité d'abandonner les poursuites judiciaires. Elles ont fourni une couverture aux autorités pour prolonger la période de détention sans être présentées devant le tribunal, c'est-à-dire qu'elles ont fourni la couverture aux services de sécurité corrompus pour arrêter qui ils veulent sans tenir compte de ce que la loi exige en termes de protection des individus et de ne pas les détenir sauf par une décision judiciaire. D'autres questions sont mentionnées par les avocats dans leurs protestations, telles que l'attribution au procureur de la tâche d'amener des témoins, la notification électronique des affaires ou par téléphone. De plus l'arrêt de la mise en œuvre des réclamations financières pour les chèques et les lettres de change pour cause de falsification et l'attribution au procureur de la tâche de prouver leur validité, et les frais exorbitants pour l'exploitation du besoin des gens de déposer des dossiers et des litiges à des fins fiscales, etc.

Les nouvelles lois susmentionnées sont entrées en vigueur et pousseront les gens au chaos et à la lutte car ils ne trouveront pas de justice et de lois qui protègent leurs droits. Ces amendements porteront atteinte à la confiance entre les gens dans leurs transactions

financières, et les pousseront à traiter avec des banques usuraires et le bénéficiaire de ces amendements sera le secteur bancaire et les grands capitalistes qui ne se soucient pas de ce qui est permis (Halal) et de ce qui est interdit (Haram), le résultat sera de plonger la société dans le borbier des dettes dont les gens ne récolteront qu'une guerre avec Allah (swt) et Son Messager (saws), et d'hypothéquer leurs richesses aux banques.

Ainsi, l'AP continue de détruire et de corrompre la société et elle veut utiliser le système judiciaire comme un outil et une couverture pour la mise en œuvre de ses crimes. Le monde lointain et proche connaît la corruption rampante de ses institutions, d'autant plus que ses services de sécurité sont les plus en vue pour violer le système judiciaire et ignorer ses décisions.

Ô Peuple de la Terre bénie :

L'Autorité palestinienne met en œuvre les politiques des ennemis de l'Islam qui visent à vous détruire et à faire de la Terre bénie une proie facile pour l'entité juive. Ses crimes contre vous ne s'arrêtent pas à la cession de la terre aux Juifs, le peuple le plus hostile aux croyants, mais sont allés au-delà en fournissant toutes les raisons et les conditions qui permettent à l'entité juive de resserrer son emprise sur la Terre bénie, dont la plus importante est la destruction de la société et la démolition de ses valeurs. La cible actuelle n'est pas votre terre, car elle a été cédée, mais vous, vos familles et vos enfants. L'attaque est globale, elle vise l'éducation, la famille, l'économie, le système judiciaire et les médias. Et nous pensons que vous remarquez ses effets dévastateurs sur vos familles et vos intérêts. Au point que les LGBTQ ont fait la publicité de clubs et de rassemblements dans lesquels ils brandissent leurs drapeaux au mépris flagrant des valeurs de chasteté et de pureté.

L'Autorité palestinienne, dans son rôle honteux en matière de sécurité, dans ses politiques économiques et fiscales, et dans son soutien à la corruption et au déclin de la moralité, est devenue un couteau qui massacre le peuple de Palestine et un bâton qui lui brise le dos, tuant son esprit rebelle et sa capacité à résister à l'entité juive occupante, et elle complète le cycle de la corruption par davantage de corruption et d'injustice dans le système judiciaire et les lois. **Le fait que le peuple de Palestine s'oppose à la corruption de l'Autorité palestinienne dans tous les aspects de sa vie et qu'il soutienne tous ceux qui s'opposent à son oppression et à sa négligence des droits du peuple, comme le font actuellement les avocats, contribue à renforcer sa fermeté et sa capacité à rester sur sa terre jusqu'à ce qu'Allah permette la victoire et la libération, et que la Oumma et ses armées rétablissent leur rôle et libèrent la Masra (site d'Isra) du Prophète (saws). Si les gens ne le font pas, ils ne perdront pas seulement leurs terres et leurs sanctuaires au profit des Juifs, mais ils perdront aussi leur dignité, leurs enfants, leurs conjoints, et la perte la plus grave est la perte de leur Din et de leur engagement envers la loi de leur Seigneur, et c'est la perte évidente.**

Allah (swt) dit : **« وَأَتَقُوا فِتْنَةً لَا تُصِيبَنَّ الَّذِينَ ظَلَمُوا مِنْكُمْ خَاصَّةً وَعَلِمُوا أَنَّ اللَّهَ شَدِيدُ الْعِقَابِ »** **« Et craignez une épreuve qui ne frappera pas exclusivement ceux qui ont fait du tort parmi vous, et sachez qu'Allah est sévère dans la punition »** [Al-Anfal: 25]. Le prophète (saws) dit : **« وَالَّذِي نَفْسِي بِيَدِهِ، لَتَأْمُرَنَّ بِالْمَعْرُوفِ، وَلَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ، أَوْ لَيُوشِكَنَّ اللَّهُ أَنْ يَبْعَثَ عَلَيْكُمْ عِقَابًا مِنْهُ، ثُمَّ تَدْعُونَهُ فَلَا يَسْتَجَابُ لَكُمْ »** **« Par Celui dans la main duquel est mon âme ! Soit vous ordonnez le bien et interdisez le mal, soit Allah vous enverra bientôt un châtement de Sa part, puis vous l'invoquerez, mais Il ne vous répondra pas. »**

